



CEYSSAT

MAIRIE DE CEYSSAT
PUY-DE-DÔME

Code postal 63210
Téléphone 04 73 87 11 04
Télécopie 04 73 87 18 40
MAIRIE.CEYSSAT@wanadoo.fr

Compte-rendu du conseil municipal du mardi 17 novembre 2020

Ordre du jour :

Communauté de communes : opposition de transfert à l'EPCI de la compétence de PLU, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale

Fondation du Patrimoine : adhésion de la commune et signature de la convention de souscription « petit patrimoine »

Bâtiments communaux : remplacement de menuiseries extérieures

S.I.E.G. : travaux de renforcement du réseau électrique au bourg

Divers

Absents : F. DUSSAP (arrivé à 20 H 30) – C. DWOINIKOFF (excusé)

Communauté de communes : opposition de transfert à l'EPCI de la compétence de PLU, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale

Considérant que la commune possède déjà un Plan Local d'Urbanisme, le conseil municipal s'oppose au transfert à la communauté de communes Dômes Sancy Artense de la compétence en matière de PLU, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale.

Fondation du Patrimoine : adhésion de la commune et signature de la convention de souscription « petit patrimoine »

Après présentation par Monsieur le Maire de la Fondation du Patrimoine, association reconnue d'utilité publique qui œuvre à la sauvegarde et la valorisation du petit patrimoine français, le conseil municipal décide d'adhérer à cette dernière. La cotisation 2020 s'élève à 75 euros.

La Fondation du Patrimoine ayant retenu le dossier de restauration du petit patrimoine présenté par la commune concernant le four des Tavernes et la fontaine de la place du bourg, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de souscription afin de lancer une campagne de mobilisation du mécénat populaire ayant pour objectif de recueillir des fonds dans le but d'aider au financement de ces travaux estimés à 43 190,00 € H.T..

Bâtiments communaux : remplacement de menuiseries extérieures

Il est décidé de demander des devis complémentaires, la décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

S.I.E.G. : travaux de renforcement du réseau électrique au bourg

Monsieur le Maire présente les projets de renforcement du réseau électrique sur les rues Saint Roch et des Girots et la rue des Fétians. Il présente l'opportunité d'enfouissement des réseaux liée à ce programme de travaux et donne l'estimation du reste à charge pour la collectivité, soit un montant de 75 710,00 € (47 760 et 27 950)

Le conseil municipal décide d'étudier ces projets en conseil de décembre au regard de l'ensemble des projets prévus et des priorités budgétaires.

.../...

Divers

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention de prestation de services proposée par la société SAUR relative à l'entretien du réseau d'alimentation en eau potable : lavage des réservoirs, suivi des volumes distribués, recherche de fuites, réparation de fuites et autres. Considérant la nécessité de ces prestations, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

A Ceysat, le 19 novembre 2020.
Le secrétaire de séance,

Julien ORTONNE.